

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

INSERIONS 1^{re} page 10 fr. la ligne; Echos : 5 fr.; 2^e page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Em. LACROIX C. C. P. 2523 S-Germain

Abonnements Hebdomadaire Tunisie-Constantine : 12 fr. par an France : 15 fr. — Etranger : 20 fr.

A BAS LES JEUX DE KORBOUS

Dilemmes et Diplomatie

Deux mots qui se complètent : la diplomatie étant l'art de concilier les dilemmes. Dieu sait si en ce moment notre finaud de Laval s'étudie à manier les nuances en posant le dilemme suivant : ou bien nous sommes avec l'Italie, ou bien nous sommes pour l'Angleterre. Quelles en sont les conséquences ? Dans le premier cas l'Angleterre se jette dans les bras de l'Allemagne et nous savons par l'accord de Waterloo que ces deux dames fricotent assez volontiers ensemble. Dans le second cas c'est l'Italie qui renoue avec les Casques de fer des amitiés naguère fort exubérantes. Une alliance France-Italie est-elle susceptible de grouper un noyau assez fort pour résister au bloc Angleterre-Allemagne-Pologne ? Réciproquement, une alliance France-Angleterre ne laisserait-elle pas à la France tout le poids de la résistance sur le continent ?

C'est très gentil de professer des vérités premières et de proposer des solutions tranchantes comme un glaive, encore faut-il en voir par avance les résultats. Le rôle de la diplomatie est donc de biaiser en attendant le moment favorable pour prendre l'avantage et opérer une concentration savante en tenant compte de l'état des esprits autant que des impondérables. Tout cela n'est guère propre du point de vue moral et il est navrant de constater que si, pris individuellement, les hommes ont encore une conscience, les foules n'ont déjà plus que de grands courants qui les entraînent, et les nations elles-mêmes vivent dans le tourbillon des événements.

Actuellement c'est une tempête qui souffle, activée par la baisse barométrique d'une crise économique sans précédent. Comment le sort aveugle va-t-il nous frapper, comment serons-nous entraînés dans la tourmente : le commandant Duplessis de Granadan dans la tempête à bord de son dirigeable « Dixmude » pouvait-il savoir par avance qu'il périrait sur les côtes de Sicile ? Nous ne savons pas davantage ce qu'il peut advenir de la France si les nuages qu'a soulevés l'Angleterre ne se dissipent pas.

Or c'est précisément parce que la subtile Albion a mesuré la difficulté de ce dilemme qu'elle se sent l'arbitre du monde et, qu'à son habitude, elle fait vibrer tour à tour toutes les notes du clavier européen.

Toujours le fameux équilibre du vieux monde où les nations par groupes savamment ordonnés dansent le quadrille de la paix, quadrille aux figures mouvantes dont les exécutants le sourire sur les lèvres changent de place et se font vis-à-vis en nombre toujours égaux.

Aux antagonismes des intérêts économiques qui dictent la conduite de chacun s'ajoutent des difficultés d'ordre sentimental ou politique. Le fascisme et le communisme, lisières extrêmes de deux systèmes de gouvernement qui se rejoignent cependant en bien des points, sont aux prises et s'opposent souvent à des rapprochements qui seraient fort désirables pour la paix mondiale. Entre eux il semble qu'il n'y ait plus de place pour le régime de liberté dont Guillaume Tell fut jadis la plus pure incarnation.

L'individualisme réfugié dans une minorité de nations semble avoir fait son temps; on lui préfère pour le moment le culte des idoles qui traînent derrière elles des foules vers un idéal jamais atteint.

Dans un gâchis pareil, trouver le fil d'Ariane est pour nos dirigeants une tâche surhumaine car, de tous les côtés, se posent des dilemmes que la plus habile diplomatie n'arrive pas à résoudre.

On fait donc ce que l'on peut au hasard de la bonne fortune et en s'inspirant du moment. Il semble bien que nous ne pouvons pas avoir de politique arrêtée à l'avance, car il faudrait, pour cela, que le peuple français soit décidé à risquer le paquet quand ce sera nécessaire. Pour le moment le vent est à la paix à tout prix, c'est à ce cri de ralliement que les voisins nous pèsent. Cependant notre désir très sincère de vivre en paix, aussi bien au-dedans qu'au-dehors, n'exclut pas chez les Français la possibilité du retour à la force quand toutes les méthodes de conciliation ont échoué.

Le pacifisme n'est qu'un mot vite oublié quand l'intérêt vital d'une politique est en jeu. Blum lui-même tout en affirmant que les sanctions ne sont pas la guerre devrait bien penser qu'au cas où elles la provoqueraient, tous ses fidèles, au moins, devraient marcher et savoir sacrifier leur vie.

Rien n'est donc immuable dans les formules dont on berce les foules : la vérité d'aujourd'hui est l'erreur de demain. Ce dont on ne peut faire fi c'est de la nécessité où sont certains peuples de trouver des matières premières, des moyens d'existence et la possibilité d'évacuer le trop plein de leur population.

Un retour progressif au libre-échange est le seul moyen de faire renaitre un peu d'activité et la bonne harmonie entre les peuples. Est-il possible d'y recourir sans risquer d'autres crises intérieures ? Encore un dilemme.

CIVIS.

« EXGELSIOR »
TOUS LES JOURS LISEZ

BULLETIN

A bas les jeux de Korbus

A grand renfort de réclame les tenanciers des jeux de Korbus nous ont fait part de la réouverture des jeux, et qui plus est, dans l'Hôtel des Thermes, là où autrefois notre confrère Lecore-Carpentier voulait les installer, mais essuya un refus net et catégorique.

Pourtant il avait le bras plus long que ceux des actuels tenanciers des jeux qui, au surplus, sont exploités peut-être sans autorisation aucune et sans profit pour la collectivité, ce qui est un comble.

Ce point serait à élucider et, en raison de la crise, suspendre les jeux jusqu'à des temps meilleurs, si l'autorisation des jeux n'est pas périmée.

Au Maroc, M. Ponsot, Commissaire-Résident Général, vient de refuser de contresigner un contrat passé par la Municipalité de Casablanca avec une société qui s'engageait à construire un grand théâtre digne de la grande ville du Maroc moyennant le monopole des jeux dont le produit de la cagnotte serait partagé en deux.

M. Ponsot a estimé que par ces temps de crise il fallait remettre ça à plus tard, et il avait joliment raison.

Ce qui n'est pas bon là-bas, dans l'empire fortuné, ne l'est pas davantage en Tunisie où les jeux sont exploités grâce au racolage des joueurs par des « chefs de gare » qui leur expédient des autos sans bourse délier, mais ils ne peuvent rentrer avant trois heures du matin pour être à Tunis à 4 heures.

Et souvent les joueurs y vont jouer leur dernier billet de mille avant le dépôt de bilan, car on y entre comme dans une foire.

Comme le Café de Tunis n'existe plus, les tenanciers n'ont pas manqué de faire connaître où se trouve la nouvelle gare, c'est-à-dire là où on embarque les joueurs rabattus.

Et cela est intolérable.

Et puis encore, quelle surveillance policière s'exerce sur cette dangereuse entreprise où autrefois les joueurs étaient refaits dans les grands prix ?

AU GRAND CONSEIL

La session s'est ouverte avec le cérémonial habituel, sous la présidence du Résident Général, assisté de MM. Berthon et Sadok Tlatli, doyens d'âge des deux sections.

Puis on a procédé à l'élection des vice-présidents, et notre bon ami M. Antoine Gaudiani a été réélu pour la n...ième fois (10 ou 12) et M. Ventre vice-président suppléant.

Ensuite M. le Résident Général a prononcé un long et important discours où il a rappelé l'œuvre accomplie par lui depuis son arrivée en Tunisie qui a relevé la situation financière du pays qui est bien meilleure qu'en 1934, après le départ de M. Manceron.

S. A. le Bey à Hammam-Lif

Les travaux de réfection du palais d'hiver d'Hammam-el-Lif étant terminés, S. A. le Bey a décidé de devancer son départ de La Marsa et d'arriver dimanche 10 courant à Hammam-Lif par son train spécial qui entrera en gare à 9 h. 30.

La Cour partira la veille de La Marsa et déjà le directeur des services intérieurs du palais est installé depuis mercredi. Le prince Tahar arrivera également dimanche 10 courant à Hammam-el-Lif qui va revoir l'affluence des années précédentes, et puis tous les soirs la musique de la Garde se fera entendre au grand plaisir des habitants et, surtout, des habitants indigènes.

Abonnez-vous aux « Hommes du Jour »
25 francs par an
Lettres et mandats : 47, rue Cadet, Paris

POLITIQUE ANGLAISE

Les déclarations de Sir Austen Chamberlain constituent une menace à l'égard de la France plutôt qu'une justification compréhensible de sa conduite.

Il résulte, en effet, d'un distinguo subtile entre les obligations précises à insérer dans le pacte et l'esprit du pacte lui-même que l'Angleterre prétend se réserver la faculté d'interpréter le pacte de la manière qui lui convient au cours des événements. Il faut donc qu'il ne soit pas trop précis.

Il est certain que dans ces conditions on peut se servir d'un pacte comme de la langue d'Esoppe en lui faisant dire les meilleures choses comme les pires.

L'histoire nous apprend que notre voisine a toujours su se mettre du côté où la balance l'exigeait pour le fameux équilibre européen. Elle tient à jouer jusqu'au bout son rôle d'arbitre dans tout conflit du vieux continent. Sa menace de se désintéresser un jour des affaires de l'Europe ne peut que prêter à sourire, car les affaires de l'Europe sont sa vie propre.

En 1914 si nous avions été nettement les plus forts ce n'est pas à nos côtés qu'elle aurait combattu, car dans un conflit l'un des combattants en arrive toujours à commettre à son heure un acte contraire aux lois de la guerre ou de l'humanité. On peut donc trouver à tout moment, lorsqu'on le désire, une raison morale pour justifier une décision politique.

Certes, l'esprit du pacte répond à des préoccupations d'une grande valeur en faveur de la paix, mais ce pacte ne se préoccupe que de la thérapeutique à suivre quand la maladie est déclarée, il ne fait de la médecine et non pas de l'hygiène.

Allez dire au Japon dont la population laborieuse et sobre s'accroît au delà de toute limite qu'il n'est pas séant de se tailler un morceau de territoire en Chine et que c'est contraire à l'esprit du pacte ?

Il faut vivre d'abord, philosopher ensuite; la Société des Nations n'aura des bases solides que dans le cadre des Etats-Unis d'Europe lorsqu'on aura fait voler en éclats toutes ces méthodes de « dumping » qui font mourir de faim les races prolifiques.

Dans cette question abyssine, nous ne pouvons croire qu'il s'agit seulement d'une noble indignation de la vertueuse Angleterre, car cette nation a rarement donné l'exemple du désintéressement.

Alors quoi ? Mussolini serait-il véritablement un nouveau Napoléon portant ombrage à l'arbitre du monde ? Telle est la question que l'on arrive à se poser quand on suit sans passion les événements de cet étonnant conflit.

On se perd en conjectures, en effet, sur les motifs qui poussent le peuple britannique éminemment pratique et positif à risquer les pires aventures pour arrêter l'Italie dans sa prise de possession d'un territoire dont personne ne semble s'être soucié jusqu'à présent.

L'Abyssinie recouvre-t-elle des ressources connues des Anglais seuls comme beaucoup l'ont pensé ? N'est-elle seulement que l'aboutissement indispensable à la route du Cap à Aden depuis que l'indépendance de l'Egypte a fait disparaître la grande dorsale du Cap au Caire. Chi lo sa ?

Un fait certain c'est que nos voisins du Nord se soucient fort peu de la vertu de la morale, de l'indépendance des Nègres, Hindous ou des Canaques, et pour cause... Il faut donc bien chercher ailleurs les motifs de leur « ire » contre l'Italie et nous avons le plus grand intérêt, nous Français, à connaître la raison profonde de ce blocus auquel on voudrait nous faire participer.

C'est la première fois dans l'histoire du monde qu'il est impossible, a priori, de deviner les mobiles d'une telle animosité.

Certes on comprend dans une certaine mesure la répugnance que peut inspirer, en particulier à toutes les petites nations qui se suffisent à elles-mêmes, les conquêtes coloniales. La quasi unanimité qui s'est manifestée à la Société des Nations en faveur de l'Ethiopie ne peut donc surprendre personne ? Ce que l'on ne comprend pas, c'est pourquoi l'Angleterre agit de façon à devancer les décisions de Genève comme si, plus que toute autre, elle était intéressée à l'indépendance de l'Abyssinie.

Pourtant son empire colonial forme un tout que la pénétration de l'Italie dans cette région ne saurait compromettre; le lac Tsana, les sources du Nil, les possibilités minières, l'accès direct à la Somalie, la route des Indes, le prestige britannique, comment dépeigner dans ce fatras le point névralgique qui a si vivement amené le gouvernement anglais à réagir ?

La politique que nous suivons n'est peut-être pas étrangère aux décisions graves que semble vouloir prendre l'Angleterre pour barrer la route à un danger inconnu du public français. Il est probable que les accords concernant par exemple la Tunisie et la rectification des frontières au Sud de la Tripolitaine sont complétés par des dispositions autrement sérieuses sur le col du Brenner et par un ensemble de mesures financières et militaires susceptibles d'assurer à notre pays une sécurité que l'Angleterre n'a pas su, en son temps, nous garantir sans réticences. Cette alliance latine ne lui plaît pas, elle veut la rompre et nous brouiller définitivement avec le Duce qui lui rappelle trop un autre pur-sang latin qui, né sur le rivage méditerranéen, vint dresser un jour un camp à Boulogne.

Héritier de l'enthousiasme révolutionnaire, Napoléon voulut assurer à la France l'hégémonie de l'Europe, il était le fruit des idées nouvelles, comme Mussolini, Hitler, Lenine sont les enfants d'une autre époque qui exige aussi des porte-drapeau. Il faut connaître que l'Angleterre voit juste et loin, qu'elle a un plan directeur, mais ce plan favorise ses intérêts et non celui des autres. Dans quelle voie allons-nous nous engager ? Que peut-il sortir, au point de vue social, de cet amalgame communiste, national-socialiste et fasciste ? Pour nous Français individualistes, ces méthodes qui aboutissent toutes à l'asservissement de la personnalité humaine et à sa fusion dans un idéal social avec un maître au sommet, sont aux antipodes de notre caractère prinseautier et personnel.

Quoi qu'il arrive, devons-nous nous assimiler et végéter à la remorque de l'un de ces concepts modernes d'organisation sociale ?

Il est pourtant si doux de vivre en France sous l'égide de la Liberté, d'y professer sans danger toutes les opinions et d'accorder ses amitiés à qui il vous plaît.

Pourtant il devient difficile déjà de conserver cette indépendance; on ne peut plus être un ami sincère de l'Italie sans être taxé de fasciste et on prétend obliger tous les hommes de gauche à se ranger sous la bannière de Saint-Georges. N'en déplaise aux uns et aux autres, on peut, sans aliéner sa liberté, accorder sa sympathie à celui qui paraît la mériter davantage par ses qualités propres, par son dur labeur, par son cœur et par son esprit. La justice veut que sur la terre les fruits que distribue la généreuse nature soient équitablement répartis; les plus forts, les plus habiles ne doivent pas tout avoir et ne rien laisser aux autres. A la table du festin, proportionnellement à sa faim, chacun doit avoir sa petite assiette; si les conquêtes coloniales sont des moyens peu recommandables de résoudre les problèmes économiques, il conviendrait de chercher autre chose, mais il n'appartient pas à ceux qui se sont, en leur temps, surabondamment servis de prêcher la résignation à ceux

qui ont épuisé, sur leur sol même, tous les moyens d'assurer du travail et des ressources pour leurs races prolifiques.

CIVIS.

Echos et Nouvelles

DANS LA LEGION D'HONNEUR
Sont promus ou nommés :
Officiers : MM. El Habib Djellouli, caïd de la banlieue de Tunis; Naceur ben Saïd, caïd de Kairouan, gendre de notre ami le général Ahmed Bel Khodja, conseiller du Gouvernement.
Chevalier : M. Kamoun, membre du Conseil de la Djemaïa des Habous.
A tous nos sincères félicitations.

UN MOUVEMENT

DANS L'ADMINISTRATION TUNISIENNE
Son Altesse le Bey vient d'approuver le mouvement suivant dans le personnel de l'Administration tunisienne :
Si Mohamed Turki, rédacteur principal de l'Administration tunisienne, est nommé Directeur du Protocole et premier interprète.
Si Amor Mokadem, Général de la Garde, est nommé Caïd de Matmata.
Si Réchid ben Osman, Caïd de Tébourouk, est nommé à Medjez-el-Bab.
Nos sincères félicitations.

AU CONSEIL GENERAL DE CONSTANTINE
Nous avons appris avec infiniment de plaisir la réélection à la présidence du Conseil Général de Constantine, pour la 5^e ou 6^e fois, de notre excellent et vieil ami, M. Léon Deyron, délégué financier, maire et conseiller général de Souk-Ahras.
Nous le félicitons très sincèrement de cette marque de confiance de ses collègues, c'est l'Antoine Gaudiani du Conseil Général de Constantine.

DANS LA PRESSE
Nous avons appris avec peine l'accident dont a été victime notre bon confrère M. Jules Cazenave, directeur du journal parisien « L'Algérie Economique et Financière », à son débarquement à Alger, où il s'était rendu pour l'arrivée du Gouverneur Général M. Le Beau.
Nous faisons des vœux pour son prompt et complet rétablissement qui sera peut-être long en raison d'une douloureuse opération.

Nous adressons nos bien sincères condoléances à notre excellent confrère Raoul Benoît, directeur de la « Tribune », de Sfax, qui vient d'avoir la douleur de perdre sa femme à Kairouan.
La presse tunisienne a été éprouvée ces jours derniers par la mort d'Abderrahmane Snadli, directeur de la *Zohra*, décédé après quelques jours de maladie à l'âge de 80 ans.
Il y a quelques années son journal fut suspendu pour un article jugé trop dur par le Secrétariat Général.
Snadli était navré de ce coup auquel il ne s'attendait pas; aussi, nous sachant en de très bons termes avec M. Roy, le Secrétaire Général de l'époque, il vint nous prier d'intervenir en sa faveur pour le retrait de la mesurée prise contre lui.
Nous fîmes la démarche et parvinmes à obtenir la grâce du coupable pour la fin du mois en cours, avec autorisation de lui annoncer la nouvelle. Aussi Snadli nous a-t-il toujours gardé une reconnaissance, ce qui est assez rare, car la reconnaissance d'un service rendu est un bien lourd manteau à garder sur les épaules.

Notre confrère R. de la Porte aurait-il quitté la « Tunisie Française » pour entrer à l'« Echo d'Alger », car nous avons lu son nom parmi les assistants d'une fête à l'occasion de la remise de la croix de la Légion d'honneur au directeur de l'« Algérie », d'Alger.
Si c'est bien de la Porte des Vaux, il nous aurait quitté comme cela sans adieu, ce qui ne serait pas très chic de sa part.

OU VA LA PAUVRE LIRE ?
Elle cotait avant les fêtes de la Toussaint 1 franc en boursé sans preneur et 0.50 hors bourse.
Pauvre lire ! Ce que Mussolini doit se faire des cheveux, e nous qui en avons quelques-unes, nous sommes refaits.

DES « NOUVELLES ECONOMIQUES ET FINANCIERES » CET ON DIT :
Que des intermédiaires offrent actuellement en province des obligations 3 % de la Caisse Foncière de Tunisie, au prix de 500 francs. Ces obligations sont remboursables en 30 ans à 1.000 francs et sont garanties par l'Etat tunisien. Mais, au fait, à quoi sert donc le *Bulletin des Annonces Légales Obligatoires* ?

ERREUR NE FAIT PAS COMPTE
On nous écrit de Paris :
L'Argus de la Presse me communiqué un extrait du numéro de la *Petite Tunisie* en date du 10 octobre 1935 relatif à la Direction des Forêts dans lequel je lis le rappel d'une campagne menée contre la décision prise par M. Massicault, Résident Général, relative à une mesure que ce fonctionnaire avait cru devoir prendre, « campagne, dit l'écho, acharnée dans le quotidien l'Afrique Française ».
Quelques-uns de vos lecteurs pourraient être tentés d'assimiler ce quotidien avec notre Bulletin. Pourrais-je vous de-

mander d'indiquer, d'un mot, que les deux organes sont tout à fait différents, et je crois même que, au moment où la campagne était menée contre M. Massicault, *L'Afrique Française*, bulletin du Comité de l'Afrique Française, n'existait pas encore ?
Il ne s'agit naturellement pas d'une rectification, mais d'une simple précision qu'il me serait précieux de voir donner dans votre journal.
Je vous en remercie d'avance et vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments les plus confraternels.
J. LADREIT DE LACHARRIERE.

Notre confrère n'a qu'à se reporter à l'annuaire de la Presse Française d'Emile Mermel de 1890, et il verra que les deux organes n'ont rien de commun.

FIANÇAILLES
Nous sommes heureux d'annoncer les fiançailles de Mlle Pierrette Argence, fille de l'un des directeurs de l'Agence Havas à Paris, et de Mme Pierre Argence, née Pelletier, avec M. Raoul Perrier, fils du directeur de la *Dépêche Algérienne*, et de Mlle Lucien Perrier, née Lacanaud.

La suppression des Timbres-primés au Maroc

Par suite d'une erreur d'impression, on a composé dans notre dernier entrefilet :
En Tunisie et au Maroc les timbres-primés sont interdits, alors que nous avions écrit :
En Tunisie les timbres-primés seront interdits comme au Maroc ?
Voici, à leur sujet, ce que nous trouvons dans un journal de Lyon :

LA SUPPRESSION DES TIMBRES-PRIMÉS Un vœu important de la Chambre de Commerce de Lyon
Lyon, 24 octobre.
« Dans sa dernière séance, la Chambre de Commerce de Lyon a voté à l'unanimité, en faveur des commerçants détaillants, une série de vœux importants qu'elle a adressés aux pouvoirs publics et à toutes les Chambres de Commerce de France :
« La Chambre de Commerce de Lyon, « Considérant que le petit commerce est un rouage essentiel de l'économie nationale ;
« Considérant que les Chambres de Commerce doivent veiller à sa protection avec autant plus d'intérêt que, par le caractère local et le plus souvent familial de ses établissements, le petit commerce joue dans le pays un rôle social de première importance ;
« Emet le vœu que la distribution des timbres-primés ou primes, sous quelque forme que ce soit, soit interdite. »
Aussi, nous espérons que M. le Résident Général Peyroun ne tardera pas à prendre la même décision qu'au Maroc.

Direction des Affaires Economiques

Service des Domaines

Avis rectificatif
Contrairement aux indications contenues dans l'avis de vente du lot n° 21 de Djéradeou, objet du titre foncier « Enchir Rose » n° 28.995 paru dans ce journal le 20 octobre 1935, cet immeuble ne comporte pas de maison à usage d'habitation avec dépendances, mais il comprend des plantations de vignes et d'oliviers.

Au Petit Louvre
MELCA & DARMON
7, Rue des Belges, 7 - TUNIS
R. C. Tunis 1642 Téléphone 00.11
HAUTES NOUVEAUTÉS - Tissus - Soieries
HAUTES MODES - Fournitures pour Modes
CORSETS - Ceintures - Gaijnes - Soutien-Gorge
MERCIERIE - Sacs - Colliers - Gols
Toute la petite Mercerie
GANTERIE - Fourrures - LINGERIE - Bas

BANQUE DE TUNISIE
Société anonyme au Capital de 10.000.000 de Francs
Siège Social à Tunis - Succurs. à Sousse, Sfax et Bizerte
Agences : Tunis Agence A., Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djerba.
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et échéances fixes. - Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays. - Ordres de Bourse. - Dépôts de Titres. - Location de coffres-forts.
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION
B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands
Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud
BUREAUX & ENTREPOT :
8, Rue de Portugal (prolongée)

Office Français Immobilier et Commercial
(3^e ANNÉE) « ASSURANCES » (3^e ANNÉE)
28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96
Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à **OFFICE FRANÇAIS.**

Direction des Affaires Economiques

Service des Domaines

Le mercredi 4 décembre 1935, à dix heures du matin, il sera procédé dans les bureaux de la Direction des Affaires Economiques, 76 bis, boulevard Bab Benat, à Tunis, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur du lot rural n° 1 de la propriété dite Rouguiba, située dans le Contrôle Civil de Béja, Caïdat de Béja.
Cet immeuble, d'une superficie de cent vingt-neuf hectares dix ares (29 ha. 10 ares), fait l'objet du titre foncier « Sans-Souci », numéro 27.715.
Il comporte une maison à usage d'habitation, avec dépendances.
Mise à prix : 135.000 francs.
Les personnes désirant participer à cette vente devront déposer dans les bureaux du Service des Domaines une demande d'admission aux enchères cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction des Affaires Economiques.

Station Thermale de KORBOUS
Unique en Afrique du Nord, par la vertu de ses eaux et son organisation moderne.
Unique par ses nombreux appartements et villas avec bains à prix réduits
Renseignements : Exploitation Korbus (Téléphone : 4)

Direction des Affaires Economiques

Service des Domaines

Le vendredi 23 novembre 1935 à dix heures du matin, il sera procédé dans les bureaux de la Direction des Affaires Economiques, 76 bis, boulevard Bab-Benat à Tunis, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur du lot rural n° 10 de la propriété dite Gafour, située dans le Contrôle Civil de Tébourouk, Caïdat de Tébourouk.
Cet immeuble d'une superficie de deux cent un hectares soixante-dix ares (201 ha. 70 ares) fait l'objet du titre foncier « Domaine Saint Paul de Gafour » n° 12.743.
Il comporte une maison à usage d'habitation et de vastes bâtiments d'exploitation.
Mise à prix : 175.000 francs.
Les personnes désirant participer à cette vente devront déposer dans les bureaux du Service des Domaines une demande d'admission aux enchères cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction des Affaires Economiques.

Direction des Affaires Economiques

Service des Domaines

Le vendredi 23 novembre 1935 à dix heures du matin, il sera procédé dans les bureaux de la Direction des Affaires Economiques, 76 bis, boulevard Bab-Benat à Tunis, à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur du lot rural n° 10 de la propriété dite Gafour, située dans le Contrôle Civil de Tébourouk, Caïdat de Tébourouk.
Cet immeuble d'une superficie de deux cent un hectares soixante-dix ares (201 ha. 70 ares) fait l'objet du titre foncier « Domaine Saint Paul de Gafour » n° 12.743.
Il comporte une maison à usage d'habitation et de vastes bâtiments d'exploitation.
Mise à prix : 175.000 francs.
Les personnes désirant participer à cette vente devront déposer dans les bureaux du Service des Domaines une demande d'admission aux enchères cinq jours au moins avant la date fixée pour l'adjudication.
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Direction des Affaires Economiques.

Hamмам-Lif

Etablissement Thermal Municipal ouvert toute l'année

de 7 h. à 11 h. et de 14 h. à 18 h.

Plus que jamais ACHETEZ DU TERRAIN
Pour y faire bâtir ou comme placement....
L'acquisition la plus sûre....
C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site
HAMMAM-PLAGE-LES-PINS
Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hammam-Lif.
Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.
Voir ou écrire :
A. Naccache 8, RUE D'ALGER - TUNIS
Téléph. 10.40

LE CHAT NOIR
70°

EAU DE COLOGNE
TRIPLE EXTRACT
Placement Or

Sur terrain d'avenir, Grand lotissement 40.000 m² au Belvédère-supérieur par lots de 500 à 500 m². Facilités de paiement.
S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis - Tél. : 10.49.

PHARMACIE BLOCH
Avenue de France, et Rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} Classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger
DEMANDEZ PARTOUT le Rhum Chauvet
JULES GURTELIN ET JEAN CASSAR, Représentants-dépôtaires
4, Rue de Flandres - TUNIS

VÊTEMENTS J. BELLE

V. DARVAUX réunis
Téléph. 30.55
7, Rue des Belges
TUNIS
Vêtements Civils et Militaires
Rayon spécial de décorations et insignes

Compagnie Algérienne
Société Anonyme fondée en 1877
Capital : 50 millions de Francs entièrement versés
Bureaux : Succursales de France
Siège Social : 11718, Bd. rue d'Anjou
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE
Comptes de chèques à vue et à préavis
Dépôts à échéance
Escompte et Endossement de tous Effets
Crédits de Comptes - Avances sur Marchandises
Envois de Fonds - Opérations sur Titres - Garde de Titres
Subscriptions - Paiement de Coupons
Location de Compartiments de Coffres-forts
Emission de Chèques et de Lettres de Crédit sur tous Pays
Agences en France et dans toutes les Villes et principales Localités de l'Algérie et du Maroc ainsi qu'au Grand Liban et en Syrie
En Tunisie :
Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Le Raf, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arba, Souk-el-Khemis, Sousse.
Correspondants dans le monde entier

Grande Pharmacie du Marché
10, Rue d'Espagne - TUNIS - Tél. 5.85
Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié en sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse, Pharmacien d'ordonnances : Produits purs, Prix modérés, Livraisons à domicile, Expédition à l'intérieur.
Dépôt Général de la **FARINE LAROUSSE**
Raymond VALENSI
Ingénieur Architecte
TUNIS - 22, Rue de Russie - TUNIS
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES
41, Rue Al-Djazira, 41

Maisons recommandées
Artificiers - Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur, rue de Bretagne - Tunis.
Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis, des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres - Cuisiné réputée à prix fixe, à la carte - Ascenseur.
Grande Fabrique d'Expadrilles Ripoll Mentero et Garcia - Tél. : 24.17 - 1, Rue Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros, détail.
Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. - M. A. Comby - 5, Rue d'Angleterre, et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis - Brama Frères & Cie, propriétaires.
Grand Hôtel de France - 1^{er} ordre - L. de Lacroix, propriétaire - (Sousse-Tunisie).
Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GORSE, BASCONE et MUSCAT

Comptoir National d'Escompte de Paris
SOCIÉTÉ ANONYME
au Capital de 300 millions de Francs entièrement versés
Registre du Commerce : TUNIS n° 1055
Siège Social : PARIS, 14, rue Bergère
AGENCES EN TUNISIE :
Tunis - Bizerte - Mateur - Sfax - Sousse
ESCOMPTE ET RECOURVEMENTS
Toutes opérations de Banque, de Bourse et de Change
Dépôts à vue et à échéance Fixe
Locations de Compartiments de Coffres-forts - Dépôt de Cols

Moulins-Concasseurs Bamfords "LE RAPIDE"
MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc...
1.200 références en Tunisie
Essais, devis et renseignements franco sur demande
INDUSTRIA
70 Avenue de Carthage - TUNIS

Banque Franco-Tunisienne
des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délire des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger - Tunis.
C^e Générale Transatlantique
Services Maritimes entre Tunis et Marseille
Départs bi-hebdomadaires dans les deux sens par paquebots postaux rapides et confortables.
Départs de Tunis : les samedis à 11 h. directs, les mardis à 8 h. et de Bizerte à 15 h.
Pour tous renseignements s'adresser aux bureaux de l'Agence, 3, rue Es-Sadikia à Tunis.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite
Procédés et Brevets A. NOBEL
PELLET César, agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse
Dynamite Gomme A et N° 1, Détonateurs, Méches de mines, 3 tissus goud rond - Téléphone 1.39
Adresse Télégraphique : Pellet - Tunis

Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon - TUNIS
Liqueurs de premier choix - Vins en gros
SPECIALITE D'AMER ET FERNET LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours. - Médaille d'Or - Exposition Universelle de Paris 1900. - Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.
AGENCE GENERALE D'ASSURANCES
LA NATIONALE
Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle
« LA NATIONALE » se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.
S'adresser pour tous renseignements à
M. Gustave BESSIS, Agent général
4, av. de France - TUNIS - Téléph. 4.79

DOMAINE DE POTINVILLE
Chaux Hydraulique et Ciments
DEPOT : au Port local de la Société des Chaux et Ciments France-Afrique.
BUREAUX : 12 Rue de Marseille - TUNIS - Téléph. : 1
POTINVILLE, Téléph. N° 3 (Bassin d'Hammam-Lif).
L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS
« Vacuum Mobiloil »
Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent général et Dépôt unique pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles - TUNIS - Tél. : 0.47

Compagnie de Navigation Mixte
COMPAGNIE TOUACHE
Service Maritime entre Tunis et Marseille
Départ de Tunis le jeudi à 11 heures.
Arrivée à Marseille le vendredi à 15 heures.
Départ de Marseille le mardi à 10 heures.
Arrivée à Tunis le mercredi à 14 heures.
Pour fret et passages s'adresser aux bureaux de l'Agence, 8, rue d'Alger à Tunis.
Les Agents PEDELUPE & PIETRA